



SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Québec, tenue le jeudi 5 décembre 2019 à 10 heures, à l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

Sont présents: Monsieur le conseiller Vincent Dufresne, vice-président

Monsieur le maire Régis Labeaume

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :

Yvon Bussières	Rémy Normand
Anne Corriveau	Patrick Paquet
Alicia Despins	Jean Rousseau
Raymond Dion	Marie-Josée Savard
Jérémy Ernould	Dominique Tanguay
Jean-François Gosselin	Suzanne Verreault
Pierre-Luc Lachance	Steeve Verret
Sylvain Légaré	Émilie Villeneuve
Stevens Mélançon	Patrick Voyer
Michelle Morin-Doyle	

Sont également présents: Monsieur Luc Monty, directeur général
M^e Sylvain Ouellet, greffier
M^e Julien Lefrançois, assistant-greffier

Est absente: Madame la conseillère Geneviève Hamelin, présidente

À 10 h 00, monsieur le vice-président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

L'avis de convocation ainsi que les certificats de signification sont déposés sur la table du conseil.

CV-2019-1030 Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de monsieur le conseiller Yvon Bussières,
appuyée par madame la conseillère Anne Corriveau,

il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil de la ville, tel que rédigé.

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-1031 Adoption des prévisions budgétaires 2020 reliées aux compétences de proximité – Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption des prévisions budgétaires 2020 reliées aux compétences d'agglomération de Québec - FN2019-053

Monsieur le conseiller Rémy Normand dépose un document intitulé *Effectif de la Ville de Québec par rapport à la population de la Ville de Québec*.

Sur la proposition de monsieur le conseiller Yvon Bussièrès,

appuyée par monsieur le maire Régis Labeaume,

il est résolu :

- 1° d'adopter le budget de fonctionnement 2020 d'un montant total de 1 551,0 M\$, dont 760,3 M\$ reliés aux compétences de proximité, tel que détaillé au sommaire et ses annexes;
- 2° d'autoriser, conformément à la loi, que soit distribué dans un journal diffusé sur le territoire de la ville, un document explicatif du budget 2020.

Il est également résolu de soumettre, au conseil d'agglomération:

- 1° l'adoption du budget de fonctionnement 2020 relié aux compétences d'agglomération d'une somme de 790,7 M\$, tel que détaillé au sommaire décisionnel et ses annexes;
- 2° l'autorisation, conformément à la loi, que soit distribué dans un journal diffusé sur le territoire de la ville, un document explicatif du budget 2020.

Monsieur le conseiller Patrick Paquet demande le vote.

Ont voté en faveur : monsieur le maire Régis Labeaume, mesdames les conseillères et messieurs les conseillers Yvon Bussièrès, Anne Corriveau, Alicia Despins, Jérémie Ernould, Pierre-Luc Lachance, Sylvain Légaré, Michelle Morin-Doyle, Rémy Normand, Marie-Josée Savard, Dominique Tanguay, Suzanne Verreault, Steeve Verret, Émilie Villeneuve, Patrick Voyer.

Ont voté contre : messieurs les conseillers Raymond Dion, Jean-François Gosselin, Stevens Mélançon, Patrick Paquet, Jean Rousseau.

En faveur : 15 Contre : 5

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à la majorité

Suspension de la séance

Monsieur le vice-président Vincent Dufresne suspend la séance afin de débiter la séance extraordinaire convoquée à 11 h 15, en précisant que les délibérations sur les sujets budgétaires de la Ville se poursuivront ensuite. Il est 11 h 40.

Reprise de la séance

La séance reprend à 11 h 41.

CV-2019-1032 Adoption du programme des immobilisations 2020-2021-2022-2023-2024 relié aux compétences de proximité – Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du programme des immobilisations 2020-2021-2022-2023-2024 relié aux compétences d'agglomération de Québec - FN2019-054

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Yvon Bussières,

il est résolu :

- 1° d'adopter le programme des immobilisations 2020-2021-2022-2023-2024 d'un montant total de 4 993,2 M\$ (incluant le *Réseau de transport de la Capitale*), dont 1 258,8 M\$ reliés aux compétences de proximité, tel que détaillé au sommaire décisionnel et ses annexes;
- 2° d'autoriser, conformément à la loi, que soit distribué dans un journal diffusé sur le territoire de la ville, un document explicatif du programme des immobilisations 2020-2021-2022-2023-2024.

Il est également résolu de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du programme des immobilisations 2020-2021-2022-2023-2024 relié aux compétences d'agglomération d'une somme de 3 734,4 M\$ (incluant le *Réseau de transport de la Capitale*), tel que détaillé au sommaire décisionnel et ses annexes;
- 2° l'autorisation, conformément à la loi, que soit distribué dans un journal diffusé sur le territoire de la ville, un document explicatif du programme des immobilisations 2020-2021-2022-2023-2024.

Monsieur le conseiller Patrick Paquet demande le vote.

Ont voté en faveur : monsieur le maire Régis Labeaume, mesdames les conseillères et messieurs les conseillers Yvon Bussières, Anne Corriveau, Alicia Despins, Jérémie Ernould, Pierre-Luc Lachance, Sylvain Légaré, Michelle Morin-Doyle, Rémy Normand, Marie-Josée Savard, Dominique Tanguay, Suzanne Verreault, Steeve Verret, Émilie Villeneuve, Patrick Voyer.

Ont voté contre : messieurs les conseillers Raymond Dion, Jean-François Gosselin, Stevens Mélançon, Patrick Paquet, Jean Rousseau.

En faveur : 15 Contre : 5

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à la majorité

Autres décisions liées à l'adoption des prévisions budgétaires 2020 et au programme des immobilisations 2020-2021-2022-2023-2024

Aucun sujet n'est inscrit sous cette rubrique.

Adoption d'un règlement

CV-2019-1033 *Règlement sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2020, R.V.Q. 2807 - FN2019-039*

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par monsieur le conseiller Rémy Normand,

il est résolu d'adopter le *Règlement sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2020, R.V.Q. 2807.*

Monsieur le conseiller Patrick Paquet demande le vote.

Ont voté en faveur : monsieur le maire Régis Labeaume, mesdames les conseillères et messieurs les conseillers Yvon Bussièrès, Anne Corriveau, Alicia Despins, Raymond Dion, Jérémie Ernould, Pierre-Luc Lachance, Sylvain Légaré, Michelle Morin-Doyle, Rémy Normand, Jean Rousseau, Marie-Josée Savard, Dominique Tanguay, Suzanne Verreault, Steeve Verret, Émilie Villeneuve, Patrick Voyer.

Ont voté contre : messieurs les conseillers Jean-François Gosselin, Stevens Mélançon et Patrick Paquet.

En faveur : 17 Contre : 3

Monsieur le vice-président s'est abstenu de voter.

Adoptée à la majorité

Clôture de la séance

Conformément aux dispositions de l'article 37 du *Règlement sur la régie interne et la procédure d'assemblée du conseil de la ville*, R.V.Q. 1722, monsieur le vice-président déclare la séance close à 12 h 11.

Vincent Dufresne
Vice-président

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/ir